

Réaction de Pierre Camani suite à sa rencontre avec Emmanuel Macron à l'Élysée

Jeudi 6 juillet à 11h00

« UNE QUALITE DE DIALOGUE ET DES PERSPECTIVES DE BON AUGURE POUR LA SUITE »

Je faisais partie ce jeudi du comité exécutif restreint de l'Assemblée des Départements de France qui a rencontré le Président de la République pour échanger sur les difficultés budgétaires structurelles des Conseils départementaux.

J'ai exposé la problématique du Département de Lot-et-Garonne et fait valoir la spécificité des territoires ruraux, en rappelant que la très insuffisante compensation par l'Etat des allocations de portée nationale empêchait désormais la collectivité départementale d'exercer pleinement ses missions de solidarité humaine et territoriale, l'obligeait à augmenter sa fiscalité, à réduire ses politiques publiques et son investissement.

J'ai insisté sur la nécessité de trouver des solutions concrètes et sur le fait que l'Etat doit prendre ses responsabilités, en tenant compte de la fracture qui s'aggrave dans notre pays entre, d'un côté, des territoires en expansion qui bénéficient pleinement des bienfaits de l'économie mondialisée et, de l'autre, des territoires principalement ruraux engagés dans des trajectoires d'appauvrissement, en proie à un sentiment d'abandon et de déclassement.

J'ai apprécié la qualité de l'échange, franc et direct, et je note plusieurs orientations du Président de la République qui sont de bon augure pour la suite :

- La mise en œuvre de mesures spécifiques pour les Départements ruraux ;
- La volonté de ne pas engager de nouvelle réforme territoriale d'envergure ;
- La prise en considération de l'urgence à trouver une solution pérenne de financement des allocations individuelles de solidarité, notamment du RSA, qui contraint les départements à financer la solidarité nationale en s'appuyant sur la fiscalité locale, accroissant ainsi l'iniquité entre les départements et faisant reposer la solidarité pour les plus en difficulté sur les moins favorisés ;
- La volonté de recentraliser le RSA, tout en accompagnant le dispositif d'une péréquation horizontale véritablement redistributive entre Départements riches et Départements pauvres ;
- L'engagement de s'attaquer en parallèle à la question de l'efficacité de l'ensemble des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, en

abordant la question globalement et en associant tous les acteurs de l'emploi sur les territoires ;

- La présentation des « Conférences des territoires » comme devant fixer une méthode déclinée en ateliers de travail pour apporter des réponses concrètes en phase avec les territoires ;
- Le soutien de l'Etat sur les grands projets d'investissement structurants dans les départements, notamment en matière de routes et de très haut débit ;
- La volonté de favoriser l'innovation et l'expérimentation venant des territoires.

Ces perspectives allant dans le sens de ma proposition d'expérimenter en Lot-et-Garonne un nouveau contrat de confiance entre l'Etat et le Département sont de nature à nous laisser espérer une issue positive au combat que nous avons engagé pour les Départementaux ruraux, pour le Lot-et-Garonne et pour les Lot-et-Garonnais.

Plus que jamais, je suis mobilisé dans ce combat pour lequel je vais jouer un rôle au plan national en tant que responsable du groupe de travail relatif aux difficultés financières des Départements ruraux, au sein de l'Assemblée des Départements de France.

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

Véronique Détery, Attachée de presse

Tél. : 05 53 69 42 88 /

veronique.delery@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département